



République du Sénégal

Un Peuple – Un But – Une Foi

Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



Banque Africaine
de Développement



AGTF

Africa Growing
Together Fund

AGEROUTE SENEGAL.

(Agence des Travaux et de Gestion des Routes)



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

SÉLECTION D'UN CONSULTANT POUR LES ÉTUDES DÉTAILLÉES ET L'ÉLABORATION DE DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES (DAO) DES AMÉNAGEMENTS INTÉGRÉS, LA PRÉPARATION ET LA MISE EN ŒUVRE DES DOCUMENTS DE SAUVEGARDES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES DES AMÉNAGEMENTS INTÉGRÉS ET LE CONTRÔLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX INTÉGRÉS. DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DE L'AUTOROUTE DAKAR – TIVAOUANE – SAINT LOUIS

Secteur : Transports

N° d'Identification du Projet : **P-SN-DB0-025**

1. Le présent appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passation des Marchés paru dans le journal « L'AS » du 22 décembre 2022 et de celui du projet publié le 09 janvier 2023 dans le site de la Banque et dans le dgmarket.
2. L'Etat du Sénégal a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement et de l'Africa Growing Together Fund afin de couvrir le coût du projet de construction de l'autoroute Dakar - Tivaouane – Saint Louis, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce prêt pour financer les prestations relatives à la sélection d'un consultant pour les études détaillées et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) des aménagements intégrés, la préparation et la mise en œuvre des documents de sauvegardes environnementales et sociales des aménagements **intégrés et le contrôle et la surveillance des travaux intégrés.**
3. Les services prévus au titre de ce contrat comprennent :
 - les études détaillées et élaboration de DAO des aménagements intégrés suivants :
 - ✓ Construction de pistes et voirie urbaine en pavés ;

- ✓ Travaux de réhabilitation d'infrastructures sociales, sanitaires et marchandes ;
 - ✓ Travaux de fixation de dunes, de restauration du couvert végétal dégradé, de réalisation de piézomètres et de plantation ;
 - ✓ Travaux de construction de plateformes multifonctionnelles équipées ;
 - ✓ Travaux d'aménagement de périmètres maraîchers.
- le contrôle et la surveillance des aménagements intégrés y compris le suivi de la mise en œuvre des mesures de sauvegardes environnementale et sociales.

Le délai prévisionnel des prestations est de xxx mois.

4. L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGERROUTE Sénégal), agissant au nom et pour le compte du ministère des Infrastructures, des Transports Terrestres et du Désenclavement, invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié composé au moins d'ingénieurs en génie civil spécialisés en route, d'ingénieurs topographes, d'ingénieurs géotechniciens, d'ingénieurs en génie civil spécialisés en ouvrages d'art et de spécialistes en sauvegarde environnementale et sociale). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
5. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « *Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants* » de la Banque Africaine de Développement, édition octobre 2015, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 09 :00 à 17 :00 heures du lundi au vendredi à l'**Agence des Travaux et de Gestion des Routes**, Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés (CPM) de l'AGERROUTE SENEGAL sis à la **Rue F x Rue David DIOP, Fann Résidence Dakar, BP : 25 242 Dakar-Fann**
Tel : (+221) 33 869 07 51
Fax : (+221) 33 864 63 50
E-mail : ageroute@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn ; bba@ageroute.sn.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées soit par voie électronique à l'adresse mail indiquée ci-dessus soit sous pli fermé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard **le 16 mars 2023 à 11 heures 30 minutes (GMT)** et porter expressément la mention « **la sélection d'un consultant pour les études détaillées et l'élaboration de dossiers d'appel d'offres (DAO) des aménagements intégrés, la préparation et la mise en œuvre des documents de sauvegardes environnementales et sociales des aménagements intégrés et le contrôle et la surveillance des travaux intégrés** ».

La langue de travail sera le français.